



**COMITÉ
DE VIGILANCE**
SAINT-ÉTIENNE-
DES-GRÈS

PROCÈS-VERBAL

Rencontre tenue le 10 fév. 2026 à 19 h

Présents

- Président **Pierre-Alexandre Grenier**, Groupe Bellemare (organisme du milieu)
- Secrétaire **Lauréanne Daneau**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (organisme voué à l'environnement)
- **Linda Nolet**, Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès (Municipalité locale)
- **Stéphane Comtois**, directeur général d'Énercycle (Exploitant)

Personne-ressource

- **Julie Bourassa**, Énercycle

Absence

- **Réjean Carle**, MRC de Maskinongé (MRC)
- **Vacant**, représentant citoyen
- **Vacant**, représentant citoyen (observateur)

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à tout le monde.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter. Il est ajouté un point en varia : Statuts et règles de fonctionnement.

Il est proposé par M. Grenier et appuyé par M. Comtois d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 SEPT. 2025

Un rappel est fait concernant l'envoi du document quelques jours après la réunion pour que la secrétaire puisse recevoir et intégrer les commentaires avant que le procès-verbal non adopté ne soit transmis au ministère de l'Environnement.

Il est proposé par Mme Nolet et appuyé par M. Comtois d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

5. DÉPÔT ET SUIVI DES AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Aucun.

6. TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS



Cellule 5 : Le recouvrement de sable sous la membrane est terminé.

Cellule 6A : Les corrections de pentes sont faites et les 8 puits ont été installés.

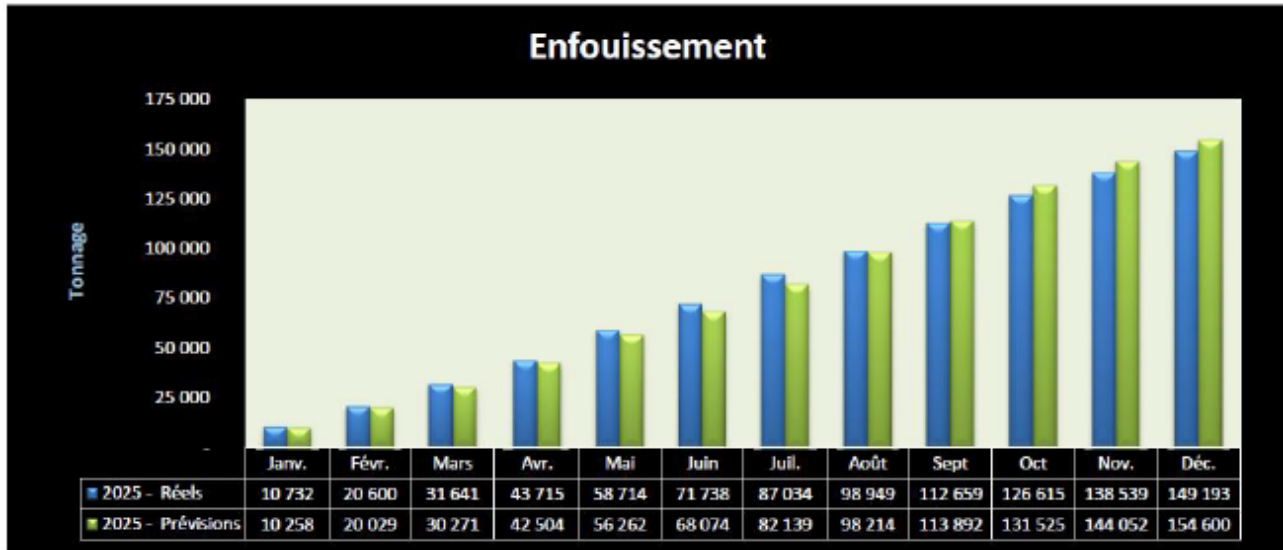
Cellule 6B : L'enfouissement de matière résiduelle est en cours.

En raison de la neige hâtive en novembre, la membrane d'étanchéité n'a pu être posée comme c'était planifié. Les travaux seront remis au printemps à la fonte des neiges.

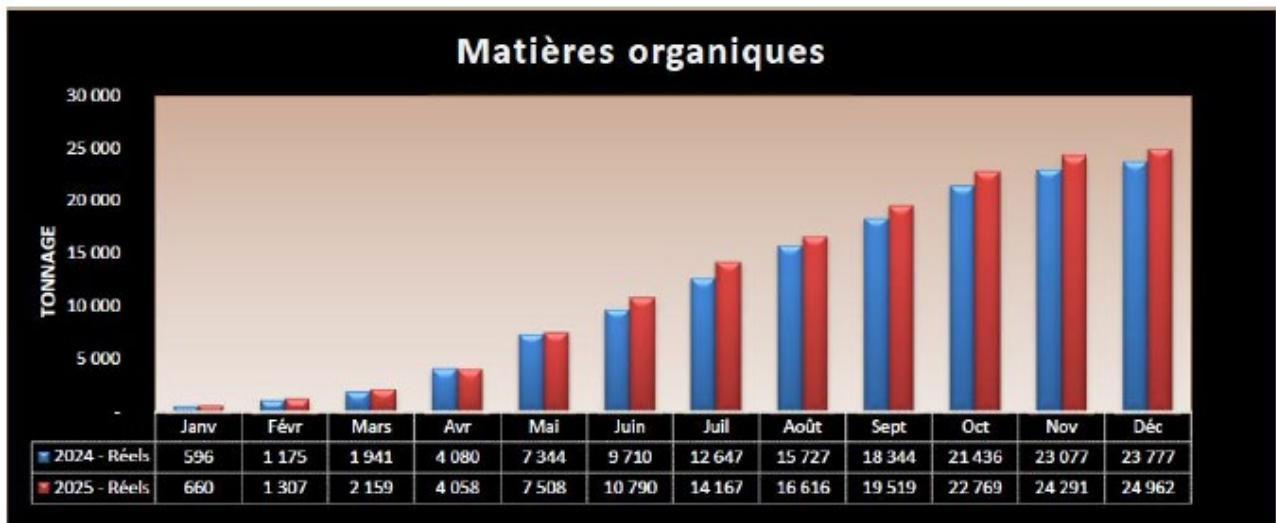
Cellule 7 : Le fond de la cellule est toujours en préparation.

7. TONNAGE DE MATIÈRES REÇUES ET PRÉVISIONS

Matières résiduelles : L'année 2025 s'est terminée avec près de 5000 tonnes de matières en moins. Tant mieux qu'il y ait moins de matière. Les raisons qui expliquent cette baisse ne sont pas évidentes.



Matière organique : L'année 2025 se termine avec une hausse par rapport à 2024.



Question : Y a-t-il une cible annuelle pour les matières organiques pour l'année 2026 ?

Réponse : Non. Énercycle souhaite une augmentation du tonnage qui confirmerait une plus grande participation du secteur résidentiel. La prochaine étape dans l'implantation du bac brun est d'offrir un service différent pour les blocs appartements. Des incitatifs pour

stimuler la participation doivent être réfléchis et mis en place. Le gouvernement du Québec doit légiférer pour les institutions, les commerces et les industries (ICI), afin de créer des contraintes à la participation. Pour l'instant, les stratégies et les mesures d'implantation ne sont pas encore connues.

Question : Comment se passe le mandat de gestion des matières issues de la collecte sélective (récupération) par Éco-entreprises Québec (EEQ) ?

Réponse : C'est difficile. On constate qu'il y a des enjeux dans la communication entre EEQ et ses membres qui doivent revoir leurs emballages pour améliorer la recyclabilité des matières. Il y a beaucoup de frustration et d'incompréhension sur les modifications récentes de la réforme de la collecte sélective. Pour la population, la simplification des matières admissibles reste une bonne chose.

8. DEMANDES OU PLAINTES REÇUES

Depuis la dernière rencontre du 30 septembre, 3 plaintes ont été reçues.

7 nov. 2025 : Le vent était en provenance du sud-est. L'odeur détectée était celle du biogaz. Énergycycle est en période de travaux pour le recouvrement final. Une info-travaux est en vigueur depuis le 6 octobre et se terminera le 30 novembre 2025.

9 déc. 2025 : Dans la nuit du 8 au 9 décembre, il y a eu une panne de courant pouvant expliquer l'odeur perçue par le résident.

28 janv. 2026 : Le cadre de garde a constaté qu'il y a une faible odeur de biogaz en continu dont la perception était très désagréable. L'odeur était masquée en partie par une odeur de fumée. L'incident s'explique par la période de grand froid qui emmené des difficultés de fonctionnement pour WAGA Énergie ce qui a eu comme conséquence de faire geler des conduites de biogaz et de certaines composantes de la torchère. Donc, le soutirage et la destruction du biogaz ont été moins efficaces durant ce temps. Par ailleurs, la citoyenne a été contactée et des explications sur la situation lui ont été fournies.

9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

9.1 Usine WAGA Energy : Premier hiver très froid depuis la mise en opération de l'usine, ce qui occasionne plusieurs arrêts des systèmes (panne électrique, gel des équipements, biogaz redirigés temporairement à la torchère). Il y a donc une baisse de l'épuration du biogaz.

9.2 Évaluation de la migration verticale des biogaz (novembre 2025) : le rapport de WSP stipule que tout est conforme.

9.3 Surveillance environnementale du biogaz (novembre 2025) : les puits de surveillance autour du site et des bâtiments n'ont rien détecté d'anormal, selon le rapport de WSP.

9.4 Vérification et calibrage du réseau de captage du biogaz : la vérification est réalisée à l'interne par Énercycle sur une base hebdomadaire, alors que le rapport demandé par le ministère de l'Environnement est sur une période trimestrielle. Tous les puits ont été vérifiés et ils sont en bon état. Il y a des normes et limites à ne pas dépasser pour l'oxygène, l'azote, la température et autres.

10. ACTUALITÉ

10.1 LET Phase II : Le 20 janvier, une séance d'information et une consultation ont été organisées à la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour la population locale. L'animation a été confiée à Transfert Environnement et Société. La formule d'animation a été très appréciée. Près de 25 personnes étaient présentes. Les citoyens ont posé de nombreuses questions variées. L'ambiance était bonne et le ton respectueux. Le rapport sera disponible pour consultation sur le site web d'Énercycle.

Une prochaine activité pourrait être organisée sous forme d'atelier de travail pour aborder deux enjeux : les odeurs et les polluants éternels (PFAS¹). Certaines propositions ont été retenues pour la planification des travaux. Par exemple, celle de remplir la cellule la plus proche de la municipalité vers le fonds pour qu'il y ait un effet de mur qui soit créé.

Plusieurs rapports ont été remis à Énercycle pour son étude d'impact environnemental :

- **Rapport stabilité des pentes :** il est terminé.
- **Rapport intégration au paysage :** il est terminé, mais le rapport n'est pas encore déposé.

Au printemps, le rapport sur l'évaluation du milieu aquatique sera réalisé.

Question : Est-ce que ces rapports et études sont des exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ?

Réponse : Oui.

¹ PFAS : substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées

11.VARIA

11.1 Statuts et règles de fonctionnement : il est proposé de modifier deux articles

- 4.2 « Dans le cas où plusieurs candidatures sont déposées pour un même siège, un processus d'élection est organisé pour favoriser l'équité des chances auprès des organismes, entreprises et citoyens. Le but est de permettre à un secteur de nommer ou d'élire son représentant. »
- 4.6 « Les membres du comité désignent parmi eux un président et un secrétaire. Chaque membre est invité à signifier son intérêt. Advenant plusieurs personnes volontaires, le comité procède à un vote. Le rôle est attribué sur une base annuelle. Avec l'accord de la majorité, une personne qui n'est pas membre du comité peut être désignée comme secrétaire. »

11.2 Fin de mandat au comité et appel à candidatures : Lauréanne Daneau informe le comité que le mandat de quatre ans d'Environnement Mauricie s'est terminé en 2025. Elle fera la démarche auprès des autres **organismes en environnement** admissible à occuper le siège pour qu'ils puissent choisir l'organisme et la personne pour les représenter. Elle confirme qu'Environnement Mauricie a toujours de l'intérêt pour poursuivre la représentation. Les étapes de la démarche et la décision des organismes seront communiquées au comité en temps et lieu.

Avec les deux postes des **représentants des citoyens vacants**, un processus d'appel à candidatures doit être lancé. Il est convenu que ce sera la secrétaire qui le préparera avec l'aide de Mme Nolet pour assurer une bonne diffusion de l'information dans le voisinage de Saint-Étienne-des-Grès et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Le comité convient de l'échéancier suivant :

- 4 semaines : pour l'appel à candidatures.
- 1 semaine pour analyser les candidatures et préparer l'élection le cas échéant
- 2 semaines pour la période de vote (si élection)
- Confirmation avant la prochaine rencontre du mois de mai

À la fin de l'année 2026, ce sera aussi une fin de mandat pour M. Grenier qui occupe le **siège du représentant d'organisme** susceptible d'être affecté par le LET. Le processus d'appel à candidatures sera à prévoir à l'automne prochain.

12.PROCHAINE RENCONTRE

5 mai 2026 à 17 h.

13.LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Mme Grenier et appuyé par Mme Nolet de lever la réunion à 20 h 29.



Mme Lauréanne Daneau, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Étienne-des-Grès

Tableau des suivis

Date du pv	Éléments à suivre	État
10 fév. 2026	<p>Statuts et règles de fonctionnement : apporter 2 modifications au document, puis diffuser sur le site web d'Énercycle et dans l'extranet la version mise à jour.</p> <p>Responsable : Lauréanne Daneau</p>	Fait
	<p>Fin de mandat au comité et appel à candidatures - Sièges environnement :</p> <p>Interpeller les organismes admissibles pour solliciter un ou des candidatures. Amener les représentants du secteur à choisir son représentant. Confirmer au comité le choix des organismes en environnement.</p> <p>Responsable : Lauréanne Daneau</p>	Fait
	<p>Fin de mandat au comité et appel à candidatures – Sièges citoyens :</p> <p>Préparer le formulaire d'appel à candidatures pour les 2 sièges vacants. Suivre la réception des candidatures et informer le comité si une élection est nécessaire. Le cas échéant, préparer un formulaire pour un vote en ligne. Confirmer le choix de la population pour ses représentants.</p> <p>Responsable : Lauréanne Daneau</p> <p>Diffuser l'appel à candidatures sur le site web d'Énercycle et, le cas échéant, le formulaire d'élection pour inviter la population à participer au vote.</p> <p>Responsable : Sylvie Gamache</p> <p>Diffuser l'appel à candidatures sur l'application CareCity et autres canaux de communications de la municipalité. Le cas échéant, faire la même démarche pour le formulaire d'élection.</p> <p>Responsable : Linda Nolet</p>	Fait